



BPA BÛCHERON

FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Document mis à jour le 23 mars 2026

OBJECTIFS

- **Objectif évaluable** : obtenir le Brevet Professionnel Agricole Bûcheron
- **Objectif de formation** : Obtenir les capacités professionnelles pour devenir bûcheron, ouvrier d'exploitation forestière

DURÉE / LIEU

800 h / CFAAF de Mirecourt

DÉBOUCHÉS

Métiers :

- Bûcheron qualifié
- Salarié en bûcheronnage et travaux forestiers

Poursuite d'études :

- Bac Pro Forêt
- Brevet Professionnel Responsable de chantiers de Bucheronnage Manuel

Indicateurs sur l'emploi (InsertJeunes) : [Cliquez ici](#)

Retrouvez nos indicateurs de performances en scannant le QR Code ci-dessous



ou à l'adresse suivante :

<https://www.campusdemirecourt.fr/qualite-de-nos-formations/>

ORGANISATION

- **Formation diplômante de 800 h sur 2 ans :**
 - 400 h au CFA/an contrat de 24 mois
- Début de la formation en septembre
- Sessions de 1 à 2 semaines par mois
- Évaluation par UC
- Si validation partielle du diplôme, possibilité de valider les UC manquantes dans les 5 ans à partir de l'inscription à l'examen.
- Diplôme de niveau 3
- **RNCP : 39064** (certificateur : MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE) : taux d'insertion global (fiche RNCP): NC / taux d'insertion dans le métier (fiche RNCP) : NC
- Date d'enregistrement de la certification : 23/01/2024
- Possibilité d'adaptation du parcours (VAA)

STRUCTURE

Développer son identité professionnelle de bûcheron

- Intégrer le milieu professionnel de la forêt
- Positionner ses pratiques professionnelles au regard d'enjeux écologiques

Réaliser des travaux d'abattage manuel sur un chantier de récolte de bois

- Préparer les conditions de son intervention sur un chantier
- Réaliser des abattages manuels directionnels d'arbres désignés

Réaliser des travaux de façonnage manuel sur un chantier de récolte de bois

- Réaliser le traitement des houppiers
- Réaliser le façonnage des fûts

Réaliser des travaux manuels de débroussaillage forestier

- Réaliser des travaux de débroussaillage systématique

- Réaliser des travaux de débroussaillage

Réaliser des travaux d'entretien courant du matériel forestier portatif

- Réaliser la maintenance conditionnelle de la tronçonneuse, de la débroussailleuse forestière et des outils forestiers
- Réaliser des petites réparations sur la tronçonneuse et la débroussailleuse forestière

Réaliser un abattage directionnel avec une assistance mécanique

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de plus de 15 ans
- Niveau 3^{ème}
- **Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise :**
 - Entreprise de travaux forestiers
 - Exploitation forestière
 - Commune
 - Communauté de communes
 - Scierie
 - ONF
 - SIVU
- **Contacter notre centre de formation :**
 - 03.29.37.49.77 ou par mail : cfa.vosges@educagri.fr
- **Personne en situation de handicap :** contacter notre référente handicap Mme VALLANCE

- Bâtiments accessibles aux PMR

CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE*

** sous réserve de l'éligibilité de votre dossier.*

Tarif : de 6 000 à 12 000 €, formation prise en charge par les différents OPCO

[Cliquez ici pour obtenir des renseignements sur la rémunération de l'apprenti](#)

ATOUS DE LA FORMATION

- Nouvelle Formation : rentrée 2027
- Alternance centre – entreprise
- Formation en situation réelle sur chantiers forestiers
- Exploitations feuillus/résineux plaine et montagne
- Intervention de formateurs professionnels
- Formation à la sécurité :
 - Certificat SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
 - Gestes et Postures